



Identité et identification par l'ADN : Enjeux sociaux des usages non médicaux des analyses génétiques

**Colloque international organisé les 11 et 12 octobre 2018
EHESS, amphi Furet, 105 bd Raspail, 75006 Paris**

Si la grande majorité des études en sciences sociales dans le domaine de la génétique sont relatives à la santé, ce colloque s'en distingue par le fait qu'il concerne les usages non médicaux de l'ADN. Ceux-ci se développent depuis une vingtaine d'années, dans des domaines aussi divers que les enquêtes policières et judiciaires, les demandes de regroupement familial en cas de migration, les recherches en parenté ou l'identification de victimes. L'identification des personnes par rapprochement d'ADN a conduit notamment à la constitution de vastes fichiers dits d'empreintes génétiques qui se développent dans de nombreux pays. En outre, de nouvelles approches visent à établir des corrélations entre d'une part des séquences d'ADN, d'autre part l'origine géographique et/ou des traits caractéristiques de l'apparence physique des personnes. C'est dire qu'au-delà de l'identification des personnes, leur identité même peut se trouver influencée par ces approches qui sont au cœur des biopolitiques contemporaines. Plus généralement, les diverses techniques qui visent à l'identification des personnes agissent sur leur identité sociale.

Certaines de ces techniques suscitent des débats moraux et politiques, voire des controverses, alors que d'autres n'en provoquent pas ou peu. Dans certains cas, l'ADN semble apporter des solutions à certains problèmes sociaux, alors que dans d'autres, il interroge de nouveau. Dans tous les cas, ces pratiques posent à nouveaux frais des questions classiques des sciences sociales. Elles contribuent en effet à reconfigurer un ensemble de frontières, ou pour paraphraser Ian Hacking, de « nœuds » sociaux, autrement dit de tensions résultant de tendances contradictoires : entre régimes de vérité et incertitudes, entre sécurité et liberté, entre identification et catégorisation des populations, entre souveraineté nationale et échanges internationaux.

Prenant appui sur ce constat, ce colloque vise à explorer quatre ensembles de questions :

- 1) Régimes de vérité et incertitudes : quelle est la place accordée à la preuve ADN par rapport aux autres preuves ou à d'autres indices, tels que les empreintes digitales ? Les différents acteurs sociaux (magistrats, enquêteurs, généticiens, etc.) ont-ils des points de vue différents selon la technique employée ? Quel rôle jouent ces innovations dans le puzzle que le professionnel sur les traces de la vérité doit constituer ? Quelle confiance est accordée à la preuve par l'ADN ? Le retour d'expérience des vingt dernières années incite-t-il à ménager à l'ADN une nouvelle place en tant que « machine de vérité » ?
- 2) Sécurité et liberté : comment sont définies socialement les formes de l'équilibre entre deux objectifs que sont d'un côté la sécurité et le bien-être des populations et d'un autre côté le respect des libertés et des droits individuels ? Comment sont délimités les fichiers génétiques en termes de contours et de contenu ? Quelle est la réception de ces innovations par le public ? Comment sont réparties les responsabilités entre les différents acteurs (magistrats, officiers de police, généticiens, etc.) dans l'alimentation, la gestion et la consultation des fichiers, le recueil des échantillons, la conservation et l'échange des données ?
- 3) Identification et catégorisation des populations : comment les questions d'identification (par rapprochement d'ADN) s'articulent-elles avec les objectifs de catégorisation des populations ou de caractérisation des personnes (origine géographique, etc.) ? Quelles interrogations morales, quels débats politiques émergent à ce sujet ? Que nous disent ces débats (ou leur absence) de la manière dont l'ADN transforme l'identification et la caractérisation des personnes ? Comment ces différentes pratiques influent-elles sur les politiques contemporaines de l'identité ?
- 4) Souveraineté nationale et échanges internationaux : comment la circulation des savoirs, des informations et des personnes se combine-t-elle à des régulations nationales en matière de collecte et de conservation des données ? Quelles sont les garanties données en contrepartie des informations échangées ? Quelles sont les personnes susceptibles d'être concernées par ces échanges internationaux (personnes recherchées, individus sous surveillance spécifique, personnes en situation irrégulière, etc.) ? Existe-il plus ou moins d'informations personnelles échangées depuis l'usage de l'ADN ?

Ce colloque propose un dialogue interdisciplinaire sur ces questions entre sociologues, anthropologues, juristes et historiens.

Il s'inscrit dans le cadre du projet FiTeGe « Fichiers et témoins génétiques : généalogie, enjeux sociaux, circulation » soutenu par l'Agence nationale de la recherche (plus d'informations sur <http://fitege.hypotheses.org/>).

Comité scientifique / Comité d'organisation : Pascal Beauvais (Pr Université Paris Nanterre, CDPC), **Florence Bellivier** (Pr Université Paris Nanterre, CDPC/CRNST), **Elisabeth Fortis** (Pr Université Paris Nanterre, CDPC), **Gaëlle Krikorian** (post-doctorante Inserm, Iris), **Christine Noiville** (DR CNRS, CRNST), **Florence Paterson** (IGR ARMINES, CSI), **Vololona Rabeharisoa** (Pr PSL MINES ParisTech, CSI), **Joëlle Vailly** (DR CNRS, Iris, coordinatrice du projet FiTeGe)

Programme préliminaire

NB : Les présentations seront faites en français ou en anglais. Une traduction simultanée sera assurée.

Jeudi 11 octobre 2018

9h Accueil et mot de bienvenue : Joëlle Vailly (CNRS, France)

9h30-10h30 Keynote

A préciser : Michael Lynch (Cornell University, USA)

10h30-10h45 Pause

10h45-12h15 Session 1 : Régime de vérité et incertitude

Présidente de séance : **Joëlle Vailly** (CNRS, France)

Inverting the inversion of credibility : Forensic genetics and other identification techniques in the post-PCAST era, Simon A. Cole (University of California, USA)

La théorie de la preuve pénale face à l'extension du recours à l'ADN par les acteurs de la procédure, Pascal Beauvais, Elisabeth Fortis (Université PO Nanterre, France)

The "technopolitics of likelihood": the French National DNA Database (FNAEG) and the comparison of genetic profiles, Vololona Rabeharisoa, Florence Paterson (PSL MINES ParisTech, France)

12h15-12h30 Discussion

12h30-13h30 : Déjeuner

13h30-15h30 Session 2 : Usages de l'ADN au cours des pratiques judiciaires

Présidente de séance : **Florence Bellivier** (Université PO Nanterre, France)

Displacing the gene : DNA as one among other technologies in family identification, **Claudia Fonseca** (Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Brazil)

Identification regimes and orders of truth: Negotiating scientific, legal and social certainties around enforced disappearance, **Cath Collins** (Ulster University, UK), **Daniela Accatino** (Universidad Austral, Chile)

A préciser : **Bruno Py, Julie Léonhard** (Université de Lorraine, France)

“Reconfiguring” the Criminal Trial : the role of DNA evidence, **Oriola Sallavaci** (Anglia Ruskin University, UK)

15h30-15h45 Discussion

15h45-16h Pause

16h-17h Session 3 : Souveraineté nationale et échange internationaux

Président de séance : **Pascal Beauvais** (Université PO Nanterre, France)

Souveraineté pénale, coopération policière et judiciaire et échanges d'ADN, **Florence Bellivier** (Université PO Nanterre, France), **Gaëlle Krikorian** (Inserm, France), **Christine Noiville** (CNRS, France)

(Dis)articulations between forensic science culture and police culture in the transnational DNA data exchange in the EU, **Helena Machado** (University of Minho, Portugal)

17h-17h15 Discussion

Vendredi 12 octobre 2018

9h30-11h45 Session 4 : Sécurité publique vs libertés individuelles

Présidente de séance : **Vololona Rabearisoa** (PSL MINES ParisTech, France)

“There’s no use for an empty database” : mandatory DNA collection in Brazilian prisons and the making of a national DNA database, **Vitor Simonis Richter** (Federal University of Rio Grande do Sul, Brazil)

Enregistrement des profils ADN d’intervenants – enregistrement des profils ADN de condamnés : banques de données distinctes et perceptions par les intéressés, **Bertrand Renard, Caroline Stappers** (Inst. Nat. Criminalistique et Criminologie, Belgique)

10h30-10h45 Pause

Usages de l'ADN par la police. Les conditions épistémiques de l'absence d'un débat public, **Gaëlle Krikorian** (Inserm, France)

La gouvernementalité du Fichier National Automatisé des Empreintes génétiques (FNAEG) : Effets de juridiction et de véridiction, **Joëlle Vailly** (CNRS, France)

Striking a fair balance? The UK national DNA database. Ten years after S & Marper, **Carole McCartney** (Northumbria University, UK)

12h15-12h30 Discussion

12h30-13h30 : Déjeuner

13h30-15h30 Session 5 : Phénotypage et origine des personnes

Présidente de séance : **Christine Noiville** (CNRS, France)

Written in our DNA. Genomic ancestry testing and the reclaiming of 'hidden' histories, **Sarah Abel** (University of Iceland, Iceland)

Intersecting discourses of security, commerce and race. Forensic DNA phenotyping and biogeographical ancestry prediction in the German public debate, **Matthias Wienroth** (Newcastle University, UK), **Denise Syndercombe-Court** (King's College, UK), **Veronika Lipphardt** (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Allemagne)

Performing the ethical boundaries of forensic DNA phenotyping, **Rafaela Granja**, **Filipa Queirós**, **Helena Machado** (University of Minho, Portugal)

Revaluating race: Forensic genetics and phenotype prediction, **David Skinner** (Anglia Ruskin University, UK)

15h30-15h45 Discussion